

GUIDE DE L'ABONNEMENT SCOLAIRE

BILLETTERIE ET RÈGLEMENT DES PLACES

• **La prise d'option d'abonnement scolaire** aura lieu auprès du personnel des relations avec le public entre le 18 juin et le 13 juillet 2018.

Nous vous rappelons qu'un abonnement, c'est :

- **une classe qui assiste à deux spectacles dans la saison.**

Compte tenu de l'augmentation des demandes d'abonnements, nous ne pourrons pas répondre favorablement à plusieurs options.

- **le même nombre d'élèves par spectacle, 15 élèves minimum** : vous nous transmettez un chiffre approximatif en juin, plus ou moins égal à vos classes précédentes, et ce nombre sera à confirmer dès votre rentrée scolaire

- **1 place professeur accompagnateur exonérée pour 15 élèves** : les places accompagnateurs sont placées au milieu du groupe afin d'être auprès des élèves pour éventuellement intervenir en cas de problème. Ces places ne doivent en aucun cas être données aux élèves ou à toute autre personne et toutes les places accompagnateurs supplémentaires seront alors payantes.

Les réservations sont à faire au nom du professeur afin d'avoir la possibilité de vous joindre rapidement si besoin, le professeur ayant fait la réservation doit être celui présent le soir du spectacle. Aucun échange de billets avec un autre professeur ou avec un autre établissement n'est accepté

• **La confirmation de votre réservation** vous sera envoyée par courriel début septembre.

Suite à cette première confirmation, vous devez nous communiquer à la rentrée scolaire votre effectif réel d'élèves afin de valider votre abonnement. Une fois l'effectif validé, il ne pourra en aucun cas être revu à la baisse.

Un courrier définitif avec un devis et une date butoir de règlement vous sera alors envoyé mi-septembre.

• Après confirmation, **votre réservation deviendra définitive avec le règlement**

Le paiement se fait en une seule fois et doit être fait à la fin du mois de septembre pour les spectacles du début de saison, ou au moins 1 mois avant la première représentation pour les autres spectacles :

- en espèces,

- en chèques à l'ordre du Centre dramatique national de Tours,

- en CLARC à commander au plus tôt auprès de votre établissement,

- par le biais d'un bon de commande, sur lequel doit figurer : le nom du professeur, les spectacles, les dates, le nombre d'élèves, le montant total de votre réservation correspondant à au devis envoyé précédemment.

Ce bon de commande établi par l'agent comptable de votre établissement correspond à l'attestation de votre part du paiement de votre abonnement. Celui-ci peut également être une garantie de paiement.

Après chaque spectacle, votre établissement recevra alors une facture à régler.

Notez que vous avez également la possibilité de combiner plusieurs moyens de paiements.

Votre contact : mariehelene.py@cdntours.fr

ACCOMPAGNEMENT, ACTIONS CULTURELLES ET VOTRE ACCUEIL AU T°

• Notre accompagnement pédagogique :

Tout au long de l'année, l'équipe des relations avec les publics se mobilise pour imaginer avec vous, de la primaire jusqu'au lycée, des parcours de spectateurs sur mesure.

Des dossiers d'accompagnement pédagogiques vous seront envoyés tout au long de la saison. Ils vous permettent de préparer au mieux la venue de vos élèves. Ces dossiers seront envoyés par mail environ 2 semaines avant la représentation.

• Le jour de votre spectacle :

Votre classe doit arriver le soir du spectacle une demi-heure à l'avance. Si des élèves sont absents le soir de la représentation, leur billet ne pourra être reporté sur une autre date ou un autre spectacle.

En salle vous êtes responsables des élèves, vous devez être placé au centre de votre groupe et vous assurer du bon déroulement du spectacle. Veuillez à ce que les élèves :

- s'asseyent à la place désignée sur leurs billets,
- éteignent les téléphones portables et autres appareils lumineux ou sonores,
- ne mangent pas, ni ne boivent pas en salle
- respectent les consignes données par notre équipe permanente d'hôtes et hôtesse d'accueil.

Votre contact : antoineproust@cdntours.fr